

Marie-Christine Chesneau :

« Bonjour, je vais vous présenter non pas que le chômage mais aussi la demande d'emploi et l'emploi salarié. Je voudrais faire une petite mise au point par rapport à tout ce que j'entends depuis tout à l'heure. Effectivement, je vais vous présenter un bilan très positif, mais nous savons très bien qu'avec la crise d'aujourd'hui, la situation n'est plus telle. Mais au départ, il s'agit d'un baromètre 2007. Toutefois, certains chiffres vous seront présentés au deuxième trimestre 2008, ce qui permettra de voir l'évolution. Une autre précision, nous confondons un peu trop souvent un demandeur d'emploi avec un chômeur ; ce qui n'est pas la même chose. Un chômeur existe dans la notion statistique de l'INSEE qui est une mesure de chômage à l'échelle européenne, calculée à partir de l'enquête emploi en continu sur 18 mois d'interrogation sur un ménage. La mesure des demandeurs d'emploi, quant à elle, est une mesure administrative du pôle emploi (ex ANPE). C'est à dire un demandeur d'emploi fait la démarche active de s'inscrire. Car il faut savoir que tous les demandeurs d'emploi ne font pas la démarche de venir s'inscrire et notamment en PACA, les jeunes. Donc à ne pas confondre.

A présent, je vais vous parler de mon domaine et pour commencer : les demandeurs d'emploi. Fin 2007 en catégorie 1 qui était considéré « catégorie de référence », nous avons 175 700 demandeurs d'emploi en catégorie 1, soit 18 100 demandeurs de moins qu'à fin 2006. Ceci est une situation historique : il n'y a jamais eu si peu de demandeurs d'emploi ni en PACA ni en France. Ce qui correspond à 60% des demandeurs d'emploi à fin 1996. Et fin 1996 était le taux le plus fort enregistré.

Au niveau national, le seuil de mois de 2 millions de demandeurs d'emploi est atteint alors que fin 1996 nous étions à plus de 3 millions. Ce recul est donc de 9,4% en PACA et identique au niveau national. Il touche tous les départements de la région, mais principalement les Alpes Maritimes pour moins 13,2 % et les Bouches du Rhône pour moins 9,8%. Ce recul a favorisé principalement les demandeurs d'emploi de longue et très longue durée, mais aussi les cadres et les femmes. Ce qui est une situation inverse par rapport à la France en ce qui concerne la baisse des demandeurs d'emploi chez les femmes. Cette embellie s'est poursuivie jusqu'en mai 2008. Depuis, nous enregistrons une hausse des demandeurs d'emploi et même, depuis octobre, un retournement de la situation avec une évolution mensuelle de 2.5% soit en brut plus de 10 000 demandeurs d'emploi sur la région. Cela ne s'est jamais produit.

L'évolution annuelle à fin octobre : + 1.5% alors que nous étions dans la baisse jusqu'en octobre.

La conséquence : un chômage des jeunes qui augmente à plus de 4%, entre autre...

Ce recul de 9.4% est toutefois nuancé. Car la Catégorie 1 n'est plus tout à fait représentative elle représentait 83% des demandeurs d'emploi qui étaient inscrit et accomplissaient une recherche active et à fin 2007, cette catégorie ne représente plus que 64% de ces mêmes demandeurs. Donc si nous regardons ces 6 catégories des personnes en recherche active, il ne s'agit plus que moins 8,3% d'évolution.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu des polémiques au printemps dernier sur la demande d'emploi, le chômage. Le conseil national de l'information statistique a été saisi pour faire quelques préconisations afin de changer les indicateurs. Le CNIS a donc sorti un rapport en septembre sur l'emploi, le chômage et la précarité et notamment sur les statistiques administratives, il a été acté que dès 2009, nous ne focaliserons plus sur la catégorie 1 mais nous donnerons davantage d'importance aux catégories actives en recherche d'emploi, et à partir des données de fin janvier 09 nous ne parlerons plus de catégorie 1-2-3-4-5-6-7-8 mais de 5 catégories lettre de A à E.

La Catégorie A reprenant les catégories 1-2-3 hors activité réduite

La Catégorie B reprenant les catégories 1-2-3 avec activité réduite de moins de 78h

La Catégorie C reprenant les catégories 6-7-8

La Catégorie D reprenant la catégorie 4

La Catégorie E reprenant la catégorie 5

Le total restera toujours le même mais scindé différemment.

Je pense qu'il s'agit d'une très bonne mesure dans le sens où, lorsque les gens vont s'inscrire au pôle emploi, il leur est demandé de s'inscrire dans une catégorie, et à l'heure actuelle, la recherche d'emploi peut-être variée : ils recherchent un travail avant tout (à la fois un CDI, mais aussi un CDD... même s'il s'agit d'un CDD de très courte durée).

En ce qui concerne le taux de chômage pour la région, il suit la baisse des demandeurs d'emploi et se situe à 9,2% en décembre 2007 avec un écart de 1,7 point par rapport au taux national qui est à 7,5%. (nouveaux taux reçus la veille du comité)

La région PACA est la 3^è région la plus touchée après le Nord-Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon, il nous faut remonter à 1983 pour retrouver un taux de chômage aussi faible.

Ce chômage baisse et se répercute sur les départements de la région. Nous notons que les départements Alpains connaissent le taux de chômage le plus faible, en revanche, le département des Bouches du Rhône a le plus fort taux de chômage de la région, et se situe à la 6^è position des départements ayant le plus fort taux de chômage au niveau national, avec un taux de 10,4%.(dernier taux connu)

Cette baisse du chômage se répercute sur les Zones d'Emploi, il s'agit du niveau le plus fin pour le taux de chômage. Cette évolution annuelle est très contrastée : on retrouve une évolution fortement marquée sur le pourtour des Alpes-Maritimes, de l'Ouest Varois, d'Aix-Marseille, du pourtour de l'Etang de Berre et d'Avignon.

La baisse du chômage est due aussi aux effets du plan de cohésion sociale puisque nous notons 125 500 entrées en 2007 en PACA soit une augmentation de 3,5% par rapport à 2006, avec une progression de 4,5 % des contrats aidés par rapport à 2006 dans les secteurs marchands et non marchands. Cette hausse est surtout portée par les contrats du secteur marchand (+5 %).

Nous notons aussi une baisse de 5% des entrées des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, donc dans les contrats de type : Contrat d'AVenir (CAV)– Contrat Initiative Emploi (CIE) – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA). Cette baisse est due à une baisse des crédits sur ces contrats là au niveau de la région PACA.

Au niveau national, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) estime que les dispositifs d'aide à l'emploi ont contribué à rehausser le chômage en 2007, après prise en compte des effets d'aubaine et de substitution associés.

A présent, je vais vous parler de l'emploi. Effectivement moins de chômeurs signifie une hausse des emplois. Nous constatons un dynamisme de l'emploi en 2007 avec une augmentation de 25 000 emplois (source URSSAF).

Ce qui représente une progression de 2 % en PACA contre une augmentation de 1,7 % au niveau national.

Si nous nous référons aux 5 dernières années, nous avons connu une progression importante de 8,1 % en PACA de l'emploi salarié contre 3,9 % au niveau national. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui puisque nous avons au premier semestre 2008 un ralentissement de l'emploi de 0,5 point. Ceci se répercute bien entendu sur la construction avec une baisse de 1,1 point et sur l'industrie avec une baisse de 0,6 point. Le secteur tertiaire, quant à lui, se stabilise.

Je vous ai déjà un peu parlé du rapport du CNIS avec ses nouveautés.

Il va donc y avoir des modifications suite aux préconisations du CNIS, sur la demande d'emploi, sur la précarité afin d'avoir des indicateurs de récurrence du chômage. Il a été acté pour fin février 2009, (reporté à fin mars 2009) pour les données de janvier (donc les données de février) de publier les motifs entrée et sortie en données corrigées de variations saisonnières pour tous les demandeurs d'emplois. Et au niveau national uniquement, de mettre en place une enquête « entrants » analogue à l'enquête « sortants » et de fournir davantage d'éléments sur l'indemnisation.

Il est prévu de produire au niveau national, annuellement, des données sur l'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi sur les listes, à partir du Fichier Historique Statistique (FHS) de pôle emploi, fin 2009. Ainsi il serait calculé une durée moyenne des sortants, un indicateur de récurrence du chômage, avec possibilité de faire un appariement des Déclarations Annuelles des Données Sociales avec ce Fichier Historique des Statistiques pour une analyse longitudinale du retour à l'emploi.

Côté région PACA, nous pensons que fin 2010 nous aurons peut-être une déclinaison régionale du fichier historique statistique du pôle emploi, ce qui nous permettrait de calculer ces indicateurs pour la région PACA.

Merci »